

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme, Mlle, Mr :

Adresse :

.....

N° téléphone :

Adresse e-mail :

Catégorie : Plus de 18 ans Moins de 18 ans

THEME LIBRE

| | TITRES |
|---|--------|
| 1 | |
| 2 | |
| 3 | |

CONCOURS THEME « LA FRATERNITÉ »

| | TITRES |
|---|--------|
| 1 | |
| 2 | |

Je souhaite réserver 2 cartons blancs A3 :

PERMANENCES

Indiquez par une croix dans le tableau, les moments où vous seriez disponible pour assurer une permanence :

| | 10h-12h30 | 14h-16h30 | 16h30-18h30 |
|--|-----------|-----------|------------------------|
| Jeudi 8 février 2018 Accrochage | | | |
| Vendredi 9 février 2018 Exposition | | | VERNISSAGE 18H30 |
| Samedi 10 février 2018 Exposition | | | |
| Dimanche 11 février 2018 Exposition | | | REMISE DES PRIX 18h |

RETOUR DU BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce bulletin d'inscription doit être retourné à la mairie de ROQUETTES avant le **lundi 26 janvier 2018**.

- Dépôt à l'accueil de la Mairie
- Par courrier à l'adresse suivante :
Mairie de Roquettes – 6 rue Clément Ader- 31120 Roquettes.
- Par courriel : caroline.lejeune@mairie-roquettes.fr

DÉPÔT DES PHOTOS

Les photos devront être déposées directement au :

Centre culturel du Château, salle Marcel Carné

Le mercredi 7 février 2018

De 9h à 12h et de 16h à 19h

Si vous n'êtes pas disponible le mercredi 7 février pour déposer les photos, les déposer le jeudi 8 février de 10h à 12h30 au plus tard.

La commission municipale organisatrice est tenue de prendre le plus grand soin des épreuves qui lui sont confiées. La Mairie prendra toutes mesures propres à assurer la surveillance de l'exposition, mais décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'avarie pendant la réception, la mise en place et durant l'exposition. Elle ne pourra répondre d'aucune façon des dommages que pourraient subir les épreuves. Les exposants renoncent à tout recours contre la commune en cas de sinistre. Les exposants pourront, s'ils le désirent, contacter une assurance personnelle couvrant les risques possibles.